

Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 6 novembre 2020

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 16 novembre 2020

### FINANCES ET FISCALITE – DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL

#### **Titulaires présents :**

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Jacques BILLY à Sophia MARC, Sophie BOUTRIT à Thibault HEBRARD, Christelle CHASSAGNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Anne-Lydie LARRIBAU à Michel PAILLEY, Nicolas ROBIN à Romain DUPEYROU, Yvonne VACKER à Dominique SIX

#### **Titulaires absents suppléés :**

François BONNET par Nathalie CLAIN, Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

#### **Titulaire absente :**

Rose-Marie NIETO

#### **Titulaires absents excusés :**

Dany MICHAUD, Jérémy ROBINEAU

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Florent SIMMONET

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20201116-C20-11-2020-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2020  
Date de réception préfecture : 23/11/2020

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 16 NOVEMBRE 2020**

**FINANCES ET FISCALITE – DECISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales pris sur ses articles L.1612-1 à L.1612-20, L.2311-1 à L.2342-2, L.5216-8, L.5216-8-1 et L.5212-36,

Vu la délibération n°c04-12-2019 du 16 décembre 2019 adoptant le budget primitif 2020 du budget Principal,

Vu la délibération n°c09-06-2020 du 16 juin 2020 adoptant le budget supplémentaire 2020 du budget Principal,

Considérant le besoin d'ajustement des crédits de fonctionnement en dépenses pour 443 275 €, notamment pour les subventions au titre de l'enseignement supérieur, les équipements sanitaires et des étalements de charges, et en recette pour 1 928 686 € (notamment 651 642 € de FPIC et 1 000 000 € liés à l'étalement des charges COVID),

Considérant les ajustements à la baisse des crédits d'investissement sur le PLH, le PACT et la réhabilitation Moinot entre autres, pour 6 033 500 €,

Considérant que la reprise de la zone concédée « Terre de sport » et sa gestion sur le budget ZAE par emprunt et non par avance remboursable du budget Principal nécessite la suppression de 11 000 000 € d'avance en dépenses et de 3 527 000 € en recettes,

Considérant le besoin d'inscription de crédits pour l'acquisition du bâtiment situé rue de la Burgonce (IUFM) pour 1 200 000 €,

Il est proposé d'équilibrer la section d'investissement par une réduction de l'emprunt d'équilibre de 10 879 891 €,

Le budget proposé s'équilibre de la façon suivante en dépenses et en recettes :

- section de fonctionnement : 1 928 686 €
- section d'investissement : -14 430 060 €

Le Conseil d'Agglomération :

- Adopte la décision modificative n°1 au budget principal 2020 telle que présentée dans la maquette ci-jointe.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Thierry DEVAUTOUR**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20201116-C20-11-2020-DE  
Date de télétransmission : 23/11/2020  
Date de réception préfecture : 23/11/2020